

Lyon, le 28 Juillet 2020

SORTIE DE CRISE: moment idéal pour mettre au pas les ICNA.

Malgré les mots rassurants du DG , et la volonté d'avancer ensemble pour accompagner la reprise du trafic aérien, la réalité est plus inquiétante. Le CT DSNA du 22/06 a acté une reprise en main autoritaire de l'organisation du travail des contrôleurs aériens: mutualisation des XP RH jusqu'au 31/10/23 et mise en place des réserves opérationnelles. 2 points pour un seul objectif: augmenter la productivité des ICNA par de nouvelles mesures de flexibilité. L'UNSA-ICNA avec l'intersyndicale a réclamé une année blanche pour des réformes qui engagent autant le corps des ICNA. La sortie de crise doit se dérouler collectivement sans manoeuvre opportuniste. Les réformes doivent être reportées à des temps plus favorables à un dialogue social serein. Mais l'administration a gardé ses vieux réflexes et profite encore une fois de nos divisions pour faire passer un système inacceptable. Demain, elle indemniser certains ICNA par le biais des XP dont elle pilote les nouveaux contours et pérenniser les RO pour TOUS LES ICNA, un système d'exception créé à l'origine pour gérer la crise sanitaire.

➤ **Nouvelles Expérimentations RH:**

Le dernier CT DSNA, boycotté par l'intersyndicale, a acté la nouvelle mouture des XP RH: une mutualisation pluriannuelle jusqu'à l'automne 2023. Le nombre de cycles densifiés par équipe est limité à 12 par an. Un cadrage national réglementaire doit valider ces principes avant une déclinaison locale. **La DO demande au centre concerné de se positionner d'ici fin Septembre.**

Le maintien des XP surprend puisque l'administration en reconnaissait l'inutilité pendant la crise sanitaire en suspendant unilatéralement le recours au Je dans le TDS.

Quel intérêt à conserver des XP dans un contexte d'endettement historique pour la DGAC et de reprise incertaine du trafic aérien? Quel en sera le contenu définitif?

Une chose est sûre, L'administration pilote les nouvelles XP et en endettant les ICNA sur une période de 3 ans, elle se protège de toute velléité de retour arrière. Pire, ce principe inédit d'endettement fait craindre un rapport de force déséquilibré pour de futures négociations. C'est l'ensemble des ICNA qui en paiera les conséquences comme cela est le cas aujourd'hui pour les RO.

L'inégalité de traitement au sein du corps ICNA, déjà dénoncée au moment des négociations protocolaires, est une nouvelle fois criante avec l'association (RO+XP). Pour l'UNSA-ICNA, la sortie de crise doit être solidaire et collective.

➤ **Les réserves opérationnelles (RO)**

Ou comment un système d'exception qui devait parer à la crise sanitaire devient un système de gestion RH ad hoc pour les ICNA. En profitant du contexte de crise, l'administration avance à marche forcée malgré le rejet unanime des OS.

Lors de la dernière réunion plénière du 22 Juillet, la DO était déjà disposée à discuter des modalités de mise en place. Son calendrier ne varie pas. Le pilotage des RO est prévu à partir du 1er Septembre 2020.



➤ Les réserves opérationnelles (RO)

Le service définit le nombre nécessaire de contrôleurs par vacation. L'agent qui n'est ni sur le tour ni en congés ou en stage sera placé en RO.

Ex: Si je suis en RO alors que mon équipe est en J, le service me demande d'être disponible pendant les horaires de ma vacation avec un préavis de 1h30. Il peut aussi me demander de venir faire de l'anglais le matin pour mon PIFA ou du travail hors salle, et si la situation opérationnelle l'exige, d'aller travailler en salle avec un préavis de 0h30 pendant les horaires de ma vacation.

Encore une fois, l'utilisation à discrétion des compétences du contrôleur aérien selon les besoins du service et sans aucune reconnaissance de son expertise apparaissait déjà dans le projet protocolaire pour certains centres. Il sera généralisé en 2021 à l'ensemble des centres.

Au 01 Janvier 2021: mise en place d'un compte temps.

On y trouve les JRH au titre de l'année 2021. Les REC sont créditées dans ce compteur. A chaque fois, que l'agent est en RO et que la RO n'a pas été déclenchée on enlève 0,5 au compteur. A l'issue de l'année, les comptes sont faits. Si le compteur est positif, le crédit est reporté à l'année suivante. S'il est négatif, on le soustrait à l'année suivante dans la limite d'un compteur égal à 0.

Dans le monde d'après, le contrôleur aérien reçoit des remerciements du DG pour ses efforts d'adaptation pendant la crise et du DSNA, **l'annonce d'un nouveau système qui le rend corvéable à volonté où le temps d'astreinte se confond au temps de repos, où toutes les Récups et les JRH sont dirigées par le service.**

L'UNSA ICNA, en l'absence d'accord protocolaire, réclame un espace de dialogue respectueux des agents pour accompagner la reprise. Le discours doit être clair pour rétablir la confiance. Toute tentative de réforme RH profitant du contexte de crise doit être suspendue. Si le DSNA persiste, nous nous y opposerons en CT local et lors de toutes actions futures coordonnées nationalement.

